

# LYON-EXPOSITION



LITTÉRATURE, BEAUX-ARTS, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE

◆ J. LYONNET, Rédacteur en chef. ◆

◆ Secrétaire de la Rédaction, LAURENT CHAT ◆

**ADRESSEZ**

Toutes les communications à  
M. LAURENT CHAT  
Secrétaire de la Rédaction.

**ADMINISTRATION ET RÉDACTION**

LYON — 79, rue de la République, 79 — LYON

Les Bureaux du Journal sont ouverts de 9 h. à midi et de 2 à 6 heures.  
RÉDACTION de 1 à 8 heures.

**ABONNEMENTS**

LYON et le RHÔNE, un an 8 fr.  
DÉPARTEMENTS " 9 "  
ETRANGER (Un. post.) " 10 "  
*Les Abonnements partent du 1<sup>er</sup> Septembre 1893.*

**SOMMAIRE**

La Subvention officielle. — Au Conseil supérieur. — Chronique de l'Exposition. — Exposition coloniale. — Revue technique de l'Exposition de Lyon. — Le Conseil municipal et la Monographie de la soie. — Chronique des Expositions. — Questions lyonnaises. — Semaine théâtrale. — Arbre de Noël. — Feuilleton.

affaire privée, une simple opération financière ; elle prend dès lors son vrai caractère, son caractère national, et elle mérite d'attirer sur elle la sollicitude de toute la France, l'attention de tous les pays étrangers.

Nos efforts ne seront plus isolés ; l'œuvre que nous poursuivions seuls depuis si longtemps affirmera bien haut sa vitalité le jour où elle sera honorée d'une subvention officielle.

C'est bien ainsi que l'avaient compris MM. Gailleton et Ulysse Pila, et c'est pour cela qu'ils n'ont pas voulu retarder davantage une décisive démarche.

Ce qui a dû leur paraître précieux et les consoler immédiatement de leurs peines, ce sont les témoignages de sympathie qu'ils ont reçus des représentants de toute la région, depuis la Côte-d'Or et le Jura jusqu'à Marseille et l'Algérie.

Ainsi s'est manifesté aussitôt ce rayonnement de notre cité, auquel nos concitoyens ne croyaient pas eux-mêmes. Lyon occupe un rang beaucoup plus considérable que certains le supposent, et toute la France du Sud-Est, à partir du point où la force attractive de Paris cesse de se faire sentir, obéit à l'attraction lyonnaise.

Une exposition dans notre ville ne saurait donc avoir une simple importance locale : qu'on le veuille ou non, elle est attendue et escomptée dans un rayon immense, et on le verra bien par le nombre considérable de visiteurs qui y afflueront.

La présence à la réunion du Grand-Hôtel de tant de députés et de sénateurs des départements voisins, et même de provinces qui semblent éloignées par la distance, mais que les intérêts rapprochent, nous est la plus grande garantie de succès que nous pouvions espérer.

Les rivalités de villes que l'on semblait redouter ont disparu devant l'intérêt général. Marseille, le premier port de France, affirme par la bouche d'un de ses représentants qu'il forme des vœux pour l'exposition de la seconde ville de France.

Ces précieux témoignages de sympathie doivent être, pour les promoteurs et organisateurs de l'Exposition, pour tous les Lyonnais, un encouragement à persévérer dans leur œuvre, certains que pour la mener à bonne fin ils trouveront un écho partout où le nom de notre ville et sa réputation ont pu parvenir.

J. LYONNET.

## AU CONSEIL SUPÉRIEUR

Le Conseil supérieur de l'Exposition a tenu, jeudi soir, sous la présidence de M. le Maire, une séance extrêmement importante. Nous sommes heureux d'en donner les premiers le compte-rendu, qui intéressera vivement nos lecteurs.

Tout d'abord, M. Ulysse Pila rend compte des démarches multiples, que, de concert avec MM. Gailleton et Berthélémy, il a faites à Paris. La délégation lyonnaise, grâce à l'énergie qu'elle a déployée, — et l'on ne saurait trop l'en louer — a reçu le meilleur accueil au ministère du commerce. M. Favette lui a donné de bonnes et sérieuses promesses ; les Députés et Sénateurs auxquels elle s'est présentée n'ont pas mis moins d'empressement à la recevoir et à écouter ses revendications. Le terrain se trouve donc admirablement préparé pour la prochaine demande de crédits dont le gouvernement doit saisir les Chambres.

Bien entendu, tout n'a pas été réglé dans ces premières démarches, mais beaucoup de points ont été étudiés, beaucoup de préventions ont été dissipées, et de l'entente aujourd'hui complète avec le comité de Paris, va naître dans la capitale une émulation qui portera bientôt ses fruits.

M. Delaunay-Belleville, président de la Chambre de Commerce de Paris, a promis d'user de son influence au profit de notre œuvre et fera lui-même acte d'exposant : c'est là une recrue excellente et qui ne manquera pas d'entraîner après elle bon nombre d'indifférents ou de timorés.

La délégation lyonnaise a eu l'heureuse idée de profiter de son séjour à Paris pour rendre visite à M. le baron de Morenheim,

## La Subvention officielle

ENFIN, des démarches ont été faites officiellement auprès du gouvernement pour obtenir de lui un encouragement en faveur de notre Exposition lyonnaise de 1894.

M. le Maire de Lyon et M. Ulysse Pila se sont rendus à Paris et ont présenté directement leur requête.

Sans doute ils n'ont pu rapporter une réponse définitive, car le ministère était à peine constitué, les Chambres devaient être saisies, et on sait que les représentants songèrent plus à manger quelque nouveau ministre à chaque séance qu'à se préoccuper des besoins de l'Exposition de Lyon.

Mais MM. Gailleton et Pila ont jugé qu'ils ne perdraient pas leur temps en allant frapper à la porte des bureaux des divers ministères. C'est là que le travail se prépare, c'est dans les directions et sous-directions que les projets de loi commencent à naître, et la visite de nos hauts délégués pouvait être d'un grand poids dans la balance du succès.

Ce succès aujourd'hui n'est plus douzeux ; les Chambres voteront les 300.000 fr. demandés. Maigre subside, si on le compare à ce qui a été fait pour Paris en 1889, si on le rapproche de ce qui a été fait pour des étrangers à Anvers ; mais encouragement précieux, comme nous le disions au début, car il fait sortir le gouvernement de sa réserve et l'oblige à témoigner l'intérêt qu'il porte à l'œuvre entreprise.

L'Exposition de Lyon n'est plus une

elle lui a dit combien nous serions heureux de voir la Russie prendre une part brillante à notre Exposition et la musique de la Garde impériale nous honorer d'une visite qui nous donnerait l'occasion d'ajouter un brillant épilogue aux fêtes innombrables du 25 octobre dernier. M. de Morenheim a dit combien vives étaient ses sympathies pour Lyon et pour son Exposition, et il a assuré qu'il recommanderait chaudement notre œuvre et appuierait nos désirs, verbalement, au cours de la visite prochaine qu'il doit faire au Czar.

Restait la question des Domaines à résoudre, à tenter de résoudre, du moins. Elle est complexe, cette question, et se peut partager en deux sections : la première, celle qui consiste à autoriser la création d'une voie de raccordement avec le P.-L.-M. et l'établissement d'une clôture indispensable pour délimiter le terrain de l'Exposition, recevra certainement une solution satisfaisante.

La seconde, qui comprend une cession complète de tous les terrains actuellement inutilisés, n'aura peut-être pas une solution aussi prompte, mais on peut être assuré, d'ores et déjà, qu'elle sera examinée avec bienveillance.

Telles sont les lignes essentielles des travaux accomplis par la délégation lyonnaise ; elles suffiront pour montrer à nos lecteurs combien MM. Gailleton, Pila et Berthélémy ont pris à cœur leur tâche et quel dévouement infatigable les a animés.

\*\*

Les Présidents de groupes viennent à présent rendre compte de ce que leurs organisations ont fait, de ce qui leur reste à faire et des résultats qu'ils sont en droit d'espérer.

Le Groupe I a déjà obtenu une somme de concours extraordinaire ; les envois affluent, les demandes de renseignements sont de jour en jour plus nombreuses, et l'on craint que les crédits réservés aux transports soient insuffisants ; M. Favre estime qu'une demande de crédits supplémentaires est à prévoir.

M. le Maire, qui a le ferme espoir que ce crédit sera accordé, rend hommage à l'énergie et à la fermeté avec laquelle M. Ulysse Pila a présenté les revendications du Conseil supérieur. Le Gouvernement demandera aux Chambres un crédit en bloc qui sera réparti entre chaque ministère exposant. Cette participation officielle des ministères à l'œuvre lyonnaise implique donc l'obligation, pour chaque groupe, de préparer un travail indiquant comment tel ou tel ministère peut prendre part à son Exposition.

M. Isaac, président du Groupe II, explique les pourparlers qu'il a entamés avec la section d'Economie sociale de 1889. Cette section est restée maîtresse des documents exposés et voulait, jadis, les utiliser en constituant un musée permanent d'Economie sociale. L'idée était excellente, mais les ministres proposent et les Chambres disposent. M. Siegfried tomba, le projet avec lui. Toutes ces richesses sont donc restées sans propriétaire et elles sont actuellement à Chicago, d'où il sera facile de les faire revenir, pense-t-on.

D'une discussion qui s'engage entre M. le Maire, MM. Ulysse Pila et Isaac, il résulte que cette Exposition serait logée dans le pavillon de la ville de Lyon, et qu'elle y occuperait 3 ou 400 mètres. Le Conseil supérieur applaudira de

grand cœur à l'initiative de M. Isaac et prouve ainsi sa sollicitude pour un projet qui aura toutes les sympathies. M. Isaac demande si des prix seront décernés pour l'Economie sociale. MM. Gailleton et Pila répondent par l'affirmative, sans pouvoir, bien entendu, en préciser le nombre ni la valeur.

C'est M. Ulysse Pila qui met le Conseil au courant des travaux du groupe III (colonies.)

En Algérie, M. Cambon, dans un discours prononcé au conseil privé du gouvernement général, a fait un grand éloge de l'Exposition lyonnaise et a déclaré que l'Algérie y prendrait une part importante.

L'organisation de l'exposition de la Tunisie est confiée à M. Paul Bourde, un lyonnais qui saura mener à notre profit une active campagne et qui nous organisera une belle section ;

Pour la Cochinchine seulement, M. de Lanessan, qui fait montre d'une grande sollicitude pour notre Exposition, demande déjà plus de 200 mètres de terrain.

Enfin, du côté du Cambodge, les meilleures nouvelles nous parviennent.

M. Pila espère fermement qu'on pourra organiser un pavillon des colonies de l'Afrique occidentale et de nos vieilles colonies des Antilles, de la Réunion et des îles du Pacifique, si la décision du gouvernement relative aux crédits est connue avant la fin du mois.

L'Exposition de la Soierie (Groupe V) s'annonce sous les plus favorables auspices. M. Piotet informe le Conseil supérieur que cent fabricants ont déjà donné leur adhésion et qu'on espère avoir une participation très importante de la Rubannerie de Saint-Etienne.

M. Armand Caillat, pour le groupe VI, n'a pas d'aussi bonnes nouvelles à donner. Les premiers résultats ne sont guère encourageants : la bijouterie lyonnaise est récalcitrante, mais de nouveaux efforts seront faits et l'on compte qu'un nouvel appel au patriottisme des fabricants bijoutiers ne restera pas sans écho ; pour l'ameublement, presque tous les représentants sont inscrits. M. Sigaux rappelle que la maison Bugnod et Garnier prépare une exposition complète d'appareils à gaz placés dans un pavillon spécial. A une demande qu'on lui adresse, M. Sigaux répond qu'il ne peut pas prendre d'engagement pour la compagnie du Gaz, mais qu'il croit cependant que cette dernière occupera, elle aussi, un pavillon assez vaste.

Les Vice-Présidents des Groupes VII et VIII espèrent, pour les forges, les mines et les machines, une exposition aussi belle qu'on la peut désirer ; pour l'électricité, M. Lombard-Gerin croit pouvoir affirmer que le Creusot aura une section magnifique et que différentes maisons de Paris se sont déjà fait inscrire.

Le groupe IX a pour excellents avocats MM. Duc, Ferrand et Lignon. Nous avons consacré à leurs intéressants travaux plusieurs articles qui en ont indiqué la marche ; depuis, ils sont entrés en pourparlers pour faire venir à Lyon une bouteille qui, à Chicago, fut très remarquée, car elle ne mesure pas moins de 5 mètres de diamètre sur 7 mètres de hauteur ; le bouchon en est en cristal et, la nuit, il est éclairé à l'électricité. En résumé, la galerie de l'Alimentation sera plus belle que celle de Paris.

M. Faure, pour le Groupe X, rend compte des travaux de ses trois sections : horticulture, viticulture et agriculture.

Pour l'horticulture, tout est en voie d'exécution grâce au zèle de M. Gérard, vice-président, qui ne ménage ni son temps, ni sa peine ;

L'exposition viticole sera d'une très grande importance et se subdivisera en trois formes : vins, plants et appareils ;

L'agriculture compte déjà un grand nombre d'adhésions, mais deux questions restent à résoudre :

— La première a trait à l'enseignement agricole, pour lequel le concours de l'Etat est nécessaire ; il est indispensable, en effet, que les Ecoles d'agriculture exposent leurs travaux, les résultats obtenus, et nous pensons bien que cette demande de participation ne sera qu'une simple formalité ;

— La seconde a trait au Concours d'animaux. Là, encore, une participation financière de l'Etat s'impose ; si l'on veut avoir une belle exhibition d'animaux, il faut attirer les éleveurs par l'attrait de primes importantes, de nombreuses récompenses ; il conviendra donc que le Ministère de l'Agriculture dispose, en faveur de ce Concours, de quelques crédits qui permettront son organisation et assureront son succès.

\*\*

Enfin, différentes questions sont abordées entre MM. Gailleton, Ulysse Pila, Résal, Claret, Faure et Grenier.

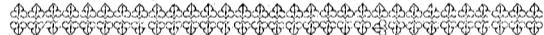
Comme renseignements généraux nous retenons deux choses :

1<sup>o</sup> Tous les travaux en construction seront terminés le 15 janvier ;

2<sup>o</sup> L'installation du nouveau tramway du quai de l'Est ne durera que deux mois, les rails et les traverses étant déjà en la possession de M. Claret.

La réunion prend fin sur ces deux promesses agréables, et l'on avouera qu'on ne pouvait se séparer sous une impression plus satisfaisante.

L. C.



## CHRONIQUE DE L'EXPOSITION

### Marche en Avant.

**N**Y a quinze jours nous constatons avec satisfaction que le mouvement et l'activité commençaient à se produire autour de l'Exposition lyonnaise de 1894. Depuis ce court espace de temps, la marche en avant s'est accentuée de telle façon que l'on peut dire que c'est à pas de géants que nous courrons au résultat définitif, grâce à l'activité déployée par le Conseil supérieur de l'Exposition si énergiquement secondé par la Municipalité et le Conseil général.

On sait qu'une délégation composée de M. Gailleton, maire de Lyon, de M. Ulysse Pila, vice-président du Conseil supérieur de l'Exposition, et de M. Bouvier, président du Conseil général, s'est rendue à Paris pour assister à la réunion des députés et des sénateurs du Midi de la France, qui a eu lieu au Grand-Hôtel le 28 novembre, et dont nous avons donné le compte-rendu dans notre dernier

numéro. Cette réunion ne pouvait être et n'a été, en effet, qu'une réunion préparatoire, au cours de laquelle on a échangé des idées sur ce qu'il convenait de faire pour obtenir des pouvoirs publics le concours moral et le concours matériel auxquels a droit une entreprise d'un caractère si éminemment national.

Malheureusement la crise ministérielle, qui surgissait presque simultanément avec le départ de la délégation précitée, en a momentanément paralysé les effets, sans cependant ralentir ses agissements. Aujourd'hui, la crise est terminée et tout fait espérer que, grâce au zèle de nos représentants, le temps perdu sera rapidement rattrapé.

La nomination de M. Burdeau au ministère des finances nous est particulièrement précieuse. Il est certain que la question de la subvention à accorder par l'Etat à l'Exposition lyonnaise et que la demande dont ce département ministériel a été saisi, tendant au droit de passage pour une voie ferrée sur les terrains vagues du boulevard du Nord et au droit d'usage desdits terrains pour la clôture des bâtiments de l'Exposition, ne sauraient être placées dans de meilleures mains que celles de l'honorable député du I<sup>e</sup> arrondissement de Lyon.

Quant à l'attitude de l'ancien président du Conseil, ministre de l'Intérieur, de l'ancien ministre des Affaires étrangères et de l'ancien ministre du Commerce, relativement à notre Exposition, elle a été à un tel point négative, les deux premiers se déchargeant toujours sur le troisième de toute initiative à prendre et ce dernier n'en prenant jamais aucune, qu'il n'est pas douteux que, soit en ce qui touche aux intérêts français, soit en ce qui concerne les produits étrangers ou coloniaux, tous les intéressés à la prospérité et à la grandeur de l'Exposition de 1894 ne rencontrent un accueil plus favorable que par le passé auprès des nouveaux titulaires de ces portefeuilles, MM. Casimir-Périer, Raynal et Marty.

Il y a donc lieu d'espérer que dans les conditions gouvernementales exceptionnellement heureuses où nous nous trouvons actuellement, les quelques jours qui ont été perdus à cause de l'interrègne ministériel seront bien vite rattrapés; nous nous en rapportons pour cela au dévouement sans bornes, à l'infatigable activité des trois délégués que nous avons déjà cités : M. le Maire de Lyon, M. le Président du Conseil général et M. le Vice-Président du Conseil supérieur.

\*\*

Le temps qu'a duré la crise ministérale n'a d'ailleurs pas été perdu par tout le monde. Sans parler de l'œuvre matérielle, de la construction des bâtiments de l'Exposition qui se poursuit avec une ardeur sans égale, d'autres résultats touchant son organisation ont été également obtenus. C'est ainsi que le 3 décembre se tenait au Grand-Hôtel, à Paris, une importante réunion du Comité d'initiative de Paris pour l'Exposition de Lyon de 1894.

La réunion, composée de près de deux cents industriels parisiens, était présidée par M. Gailleton, maire de Lyon, ayant à ses côtés

M. Ulysse Pila et M. Berthélémy, adjoint, et assisté de M. Rivaud, préfet du Rhône, qui ne manque aucune occasion de témoigner du grand intérêt qu'il porte à l'œuvre grandiose du Parc de la Tête-d'Or.

Après un échange très courtois et très cordial d'observations générales, de promesses et d'assurances formulées de part et d'autre, il a été procédé à la formation d'un Comité de patronage qui est entré immédiatement en fonction et dont M. Rouanet, député, a été nommé président et M. Lanoine, vice-président.

Il a en outre été décidé à cette réunion que, pour jeter le plus d'éclat possible sur l'œuvre commune, un grand banquet sera prochainement donné audit Grand-Hôtel, banquet auquel sera convié un des membres du nouveau cabinet.

Il n'y a pas besoin d'être Mathieu de la Drôme pour deviner celui qui sera invité pour la circonstance, sans qu'il y ait lieu de crier au népotisme pour cela, et nous espérons bien que lorsqu'on aura attiré M. Burdeau dans cet aimable piège tout capitonné de truffes et sablé de champagne, on s'entendra, entre la poire et le fromage, pour ne pas laisser sortir le ministre des finances sans qu'il ait délié les cordons de la bourse... de l'Etat en faveur de notre Exposition.

Et, puisque nous sommes sur le chapitre des invitations, annonçons à nos lecteurs que M. Gailleton ira bientôt, en grande cérémonie, prier M. le Président de la République de vouloir bien faire, en personne, l'ouverture de l'Exposition lyonnaise, et qu'on espère beaucoup que cette démarche sera favorablement accueillie par le Chef de l'Etat.

Ce serait un grand honneur, en même temps qu'une bonne fortune pour la ville de Lyon et, pour les viticulteurs, une belle occasion de tenir l'engagement qu'ils prenaient dernièrement à leur banquet annuel, mais procérons par ordre.

\*\*

Il y a quelque jours, la Société de Viticulture du Rhône tenait au palais de la Bourse son assemblée générale annuelle. On s'y est naturellement occupé de l'Exposition de 1894 et du Congrès de viticulture, qui doit en être le corollaire. A ce double point de vue, des vœux ont été émis et nous nous faisons un devoir de les reproduire ici pour ceux de nos lecteurs qu'ils intéressent.

#### Premier Vœu.

Considérant que le tarif de 28 fr. par tonne, proposé pour les vins, gare frontière ou des ports de mer à Paris, est préjudiciable aux intérêts de la viticulture et du commerce des vins de notre région, à cause de l'inégalité dans le prix des transports, qui a été établi systématiquement, et de l'inégalité des conditions économiques qu'il assure en faveur du commerce de Bercy, la Société de viticulture émet le vœu que ce tarif ne soit pas homologué.

#### Deuxième Vœu.

Considérant que les octrois et les droits de circulation imposent aux vins des charges

successives, hors de proportion avec la valeur marchande de ces produits, la Société émet le vœu que les droits d'octroi et de circulation sur les vins soient supprimés en France, sauf aux pouvoirs compétents à examiner par quoi on les remplacerait.

Le soir, la Société de viticulture se réunissait, comme nous le disions plus haut, dans un grand banquet fort remarquablement servi par Monnier, dans ses nouveaux salons de la Place Bellecour. Comme les années précédentes et aussi comme pour la réception des Officiers russes, les sociétaires avaient tenu à honneur de fournir les vins choisis parmi les crus les plus renommés de la région. C'était tout simplement merveilleux et Pierre Dupont, que l'on fêtait au même moment, n'en avait pas de pareil dans le vieux couvent effondré, voûté comme une vieille église, où il serrait le vin si bien chanté par lui.

Au dessert, divers toasts ont été portés et, dans celui qu'il a prononcé, M. Cambon, le dévoué président de la Société, a entretenu la réunion du Congrès viticole qui se tiendra l'année prochaine, à l'occasion de l'Exposition lyonnaise, et il s'est écrié aux applaudissements frénétiques des convives, ce qui équivaut pour eux à la signature de l'engagement contracté, au nom de tous, par l'orateur : « Il faut que ce Congrès fasse époque dans les annales de la viticulture ! »

C'est en faisant allusion à cet engagement solennellement contracté, que nous disions et que nous répétons que ce serait une bonne fortune pour tout le monde qu'il fut tenu en présence et en l'honneur du Président de la République.

Espérons qu'il en sera ainsi.

Victor BERGERET.

## EXPOSITION COLONIALE

Le journal la *Politique Coloniale*, dans son dernier numéro, publie de nouveaux détails sur la réunion tenue le 29 novembre, au Grand-Hôtel à Paris, et insiste vivement pour que les demandes du Conseil supérieur reçoivent satisfaction.

Nous ne pouvons mieux faire que reproduire la conclusion de cet article, en remerciant notre éminent confrère des sentiments de bienveillance qu'il témoigne à la grande œuvre lyonnaise de 1894.

« L'Exposition coloniale de Lyon doit être quelque chose de tout à fait neuf et intéressant.

Elle sera bien conduite: elle est placée sous le patronage de la Chambre de commerce de Lyon. Elle se propose de faire, par des dispositions ingénieuses, connaître nos colonies telles qu'elles sont, dans leur vie, dans leurs ressources, dans ce qu'elles produisent et dans ce qu'elles consomment. Avec un tel but, elle a droit au concours du gouvernement.

A l'heure actuelle, elle comprend trois grands pavillons spéciaux, l'un à l'Algérie, l'autre à la Tunisie, le troisième à l'Indochine. Et les gouverneurs de ces possessions

on. Apris à tâche de les remplir d'une manière digne du pays qu'ils administrent.

C'est bien ; ce n'est pas assez.

L'Algérie, la Tunisie et l'Indo-Chine ne sont pas tout notre domaine colonial : restent l'Afrique occidentale, et nos vieilles colonies des Antilles, de la Réunion et les îles du Pacifique. Pour ces colonies si pleines de vie et d'intérêt, il faut encore deux pavillons : le pavillon de l'Afrique occidentale et le pavillon des îles.

A un moment où la nation entière témoigne, pour les représentants qu'elle vient d'élier, de l'intérêt passionné qu'elle porte aux choses coloniales, le gouvernement tiendra à aider une entreprise d'où les colonies peuvent tirer un si grand profit ; il voudra qu'elles s'y montrent dans leur plein développement.

Nous comptons sur le Sous-Secrétaire d'Etat pour appuyer et faire triompher la requête de la députation lyonnaise. »



## REVUE TECHNIQUE de l'Exposition de Lyon

DANS une série d'articles, nous allons étudier, d'une manière complète, toutes les Installations et Expositions ayant un certain intérêt et qui figureront à l'Exposition de Lyon, comme cela a été fait pour l'Exposition de Paris, en 1889.

Nos études seront faites au triple point de vue historique, technique et scientifique.

Nous pensons intéresser ainsi un grand nombre de nos lecteurs, qui trouveront, dans cette revue, des renseignements absolument nouveaux et inédits.

### Le Froid et la Glace artificiels.

#### HISTORIQUE

La glace n'est pas une invention moderne. Les Hébreux, les Egyptiens, les Persans, les

Indiens, en regardaient l'usage comme une nécessité sous leur ciel brûlant. Toutefois, les préparations glacées étaient, primitivement, loin d'être aussi parfaites que depuis qu'on les a obtenues à l'aide des appareils que la Science a mis à la disposition de l'homme. Les anciennes glaces ne consistaient guère qu'en des liquides qu'on faisait geler dans des vases entourés de neige ou de glaçons ; mais les glaces solides étaient inconnues des Orientaux.

Les Romains savaient conserver les neiges et les glaces dans des caves disposées comme nos glacières, et l'eau de neige était pour eux une boisson estimée. La nuit, des chariots couverts de paille amenaient, dans l'ancienne capitale du monde, la neige des Apennins ; des galères transportaient en Italie la glace de Sicile, bien préférable à toute autre, au dire des gastronomes d'alors, parce qu'elle se formait à côté des cratères brûlants où bouillonne la lave. Un temple avait été dressé pour conserver la neige pendant l'été, et les prêtres de Vulcain tiraient de son débit un bénéfice énorme. Les prêtres chrétiens, plus tard, conservèrent ce précieux et religieux usage ; et, à la fin du siècle dernier, l'évêque de Catane, soucieux des intérêts matériels autant que des intérêts moraux de ses fidèles, trouvait 20.000 francs de revenu par an dans l'exploitation d'un amas de neige qu'il possédait sur l'Etna (Tissandier).

L'art de fabriquer les glaces sucrées fut introduit, en France, en 1660, par des Italiens. Le P. Kircher, dans son *Mundus subterraneus*, publié au XVII<sup>e</sup> siècle, nous apprend qu'il était d'usage, à Rome, de rafraîchir les boissons en plaçant le vase qui les renfermait dans de l'eau dans laquelle on faisait dissoudre du sulpêtre.

En 1660, Procope Cultelli vint s'établir à Paris, en face de la Comédie-Française, rue

neufs ; sur la rive gauche du Rhône, encore des quartiers neufs, ou plutôt tout une seconde ville nouvelle aux claires maisons et aux larges chaussées, toute une cité universitaire qui atteste que Lyon met au même rang que sa suprématie commerciale le souci de sa supériorité intellectuelle et morale, le soin de conserver, au centre même de la France, un foyer inaltérable et puissant de science et d'art.

Peu de villes pourraient revendiquer, avec la même force, les mêmes avantages ; et, parmi celles qui en auraient le droit, combien pourraient présenter un groupement aussi merveilleux et aussi riche de toutes les industries ?

C'est d'abord la Soierie, où l'industrie française brille d'un éclat immortel et affirme son génie par une production qui n'existe dans aucun autre pays du monde. Les siècles, loin de l'épuiser, semblent lui donner des forces nouvelles, et la lutte ardente de l'étranger ne peut un instant arrêter son essor. Avec la Soierie, toutes les industries annexes, au premier rang desquelles la Teinture et l'Impression. Puis, c'est la métallurgie, qui occupe à Lyon un nombre considérable d'ouvriers, et dont les produits estimés du monde entier accompagnent la soierie dans ses plus lointains voyages. La Bijouterie lyonnaise n'est pas une des moins importantes industries de cette ruche laborieuse de 450.000 habitants, où il n'y a ni oisifs, ni désœuvrés ; où les traditions, respectées de père en fils, ont fait la famille

de l'Ancienne Comédie, alors rue des Fossés-Saint-Germain. Il débita des fruits glacés, des crèmes gelées, compactes, au café, au chocolat, à la vanille, à la cannelle. Le *Café Procope* eut un immense succès. L'usage des préparations glacées se répandit à Paris et en province. Les limonadiers et les traiteurs firent afficher sur leurs portes : *Ici l'on glace*, et attirèrent ainsi de nombreux consommateurs.

A ce moment, la glace devint, dans la bonne société surtout, d'un usage tel, que son absence sur une table bien servie put être cité comme une hérésie :

..... Pour comble de disgrâce,  
Par le chaud qu'il faisait nous n'avions point de glace.  
Point de glace, bon Dieu ! dans le cœur de l'été,  
Au mois de juin ! ...

disait Boileau dans son *Repas ridicule*.

La cour et les seigneurs ne pouvaient rester étrangers à cette découverte gastronomique, et voici ce que le célèbre maître d'hôtel Vatel inventa pour servir d'une façon bizarre des glaces sur la table du vainqueur de Rocroy.

C'était le jour où Condé recevait le roi Louis XIV dans sa magnifique résidence de Chantilly. Le souper, véritable triomphe pour Vatel, était organisé sur vingt-cinq tables. Vers la fin du festin, on servit à chaque convive, dans une élégante coupe de vermeil ayant la forme d'un coquetier, un œuf, un bel œuf paraissant frais pondu, mais de couleurs variées : qui blanc, qui rouge, qui gris, qui brun.

L'étonnement fut général. Chacun se demanda ce qu'avait à faire un œuf au moment du dessert. Or, cet œuf était un sorbet frappé et compact comme du marbre. On trouva l'entremets délicieux et M. le Prince félicita Vatel avec beaucoup d'affabilité. Ce qui n'empêcha pas le célèbre maître d'hôtel de se passer une épée au travers du corps, parce

forte et la maison puissante. La marque de la Bijouterie lyonnaise est partout appréciée et fait concurrence même à Paris par la réputation sérieuse et solide qu'elle a acquise.

Ce n'est pas seulement à Lyon qu'est concentrée une puissance industrielle de premier ordre. Les villes manufacturières de Tarare, Cours et Thizy, la Rubannerie de Saint-Étienne, la Gantierie de Grenoble, les Papeteries de l'Isère, de l'Ardèche et de la Savoie, les Forges et Chantiers de la Loire, de Firminy et de Saint-Chamond, celles de Saône-et-Loire, du Creusot, de Blanzy, etc. ; tout fournit les éléments d'un succès certain, sans parler de l'Agriculture, de la Viticulture du Beaujolais, si justement renommée, et de l'Horticulture lyonnaise proprement dite, une des premières de France.

A ce groupement, dont on ne trouverait nulle part ailleurs l'équivalent, correspond une densité de population qui est une des conditions essentielles du succès d'une Exposition.

Cette densité de population permet seule une tentative hardie, si l'on songe que l'Exposition de Paris n'aura été que six fois plus grande, par les capitaux engagés, que l'Exposition de 1894. Celle-ci coûtera en effet six ou sept millions au moins, et la dépense était indispensable. La région seule heureusement pourra fournir le chiffre de visiteurs nécessaires au tournoi pour mettre en équilibre les recettes d'un aussi gros budget.

(A suivre).

## EXPOSITION DE LYON

**Programmes et Règlements. — Exposé préliminaire. — Tarifs. — Décrets d'autorisation. — Règlements et Classifications. — Comité d'honneur. — Conseil supérieur. — Direction générale.**

Publié par les soins du Conseil Supérieur de l'Exposition.

(Suite)

L'Exposition fournira le prétexte pour aller les visiter ; ils justifieront les voyages, les déplacements et les frais qui en sont la suite. C'est toute la ligne de l'Est jusqu'à Saint-Genis-d'Aoste ; c'est Grenoble, Chambéry et les montagnes de la Savoie et du Dauphiné, la Grande Chartreuse, le lac d'Annecy, Genève, toute la rive française du lac Léman, le lac du Bourget, Aix-les-Bains, les gorges du Fier, le Grand Revard, les rives gracieuses de la Saône, la descente si pittoresque du Rhône.

Et la Ville elle-même : toute transformée et toute rénovée depuis vingt ans, avec les artères nouvelles qui ont labouré les vieux quartiers, pour jeter partout l'air et la lumière. Au centre de la ville, des quartiers

qu'il désespérait de recevoir la marée destinée au déjeuner du lendemain.

Les glaces en forme d'œuf eurent beaucoup de succès. Aujourd'hui, à plus de deux cents ans de date, la mode de servir un œuf glacé à table est remise en honneur.

Les glaces, appelées fromages glacés, étaient aussi un principal ornement du dessert. Elles étaient composées et de nos jours on les compose encore, de fraises, de framboises, d'abricots et de groseilles. Elles étaient, comme aujourd'hui, unies ou cannelées.

La première tentative de production artificielle du froid, date de 1685, elle est due au physicien français Lahire, qui obtint de la glace en enveloppant de sel ammoniac humecté, une fiole pleine d'eau froide.

En 1755, le docteur Collin constata la production de la glace en plaçant de l'eau dans le vide de la machine pneumatique. Nairne activa la production de la glace, dans ces mêmes conditions, en plaçant un vase renfermant de l'acide sulfurique à côté du récipient contenant l'eau.

En 1811, le physicien Leslie, se basant sur ces deux faits, fit l'expérience que l'on répète toujours dans les cours de physique. Il plaçait sous la cloche de la machine pneumatique un vase plein d'acide sulfurique surmonté d'une capsule en cuivre contenant quelques gouttes d'eau : il faisait le vide pour activer l'évaporation de cette eau, et celle-ci se refroidissait au point de se prendre en glaçon. L'acide sulfurique était destiné à absorber la vapeur d'eau, au fur et à mesure de sa formation, afin que le récipient ne fut jamais saturé.

Le Cryophore de Wollaston est un appareil destiné à démontrer que la rapide évaporation de l'eau dans le vide amène sa solidification.

L'expérience de Leslie ne fut qu'une expérience de laboratoire : MM. Ceylar et Martineau essayèrent, en 1820, à l'appliquer industriellement, mais échouèrent complètement.

L'idée a été reprise de nos jours par MM. Windhausen et Pieper, qui ont construit une machine à glace qui fut exploitée par la société la Pneumatique.

En 1823, Faraday constatait l'abaissement de température provoquée par l'évaporation du gaz ammoniac liquéfié.

En 1840, Thilorier constatait l'énorme abaissement de température résultant de la vaporisation de l'acide carbonique liquéfié.

L'application de ces faits a été tentée par Bourgeois, qui ne réussit pas.

J. Gorrie, en Amérique, construisit, le premier, une machine à glace basée sur la détente de l'air comprimé. En 1855, Windhausen, de Brunswick, construisit une machine semblable, mais beaucoup plus perfectionnée. M. Paul Giffard a appliqué, en 1875, le froid produit par la détente de l'air au rafraîchissement de l'air dans les usines, les lieux habités, etc..

En 1856, James Harrison, de Victoria (Australie), prit un brevet d'invention pour une machine à glace dans laquelle le froid était

obtenu par l'évaporation de l'éther. Cette machine, perfectionnée par Sièbe, figura à l'Exposition de Londres de 1862.

En 1857, une fabrique de glace artificielle était établie sur la rive du Cayhoga (Etats-Unis), basée sur l'évaporation de l'éther sulfureux. La glace ne revenait, dit-on, qu'à 15 francs la tonne.

C'est vers cette époque que Ferdinand Carré, physicien français, fit breveter un appareil à produire le froid par la vaporisation de l'éther. Ayant reconnu les inconvénients de l'éther, il chercha un autre corps pouvant le remplacer pratiquement et donner un froid plus intense. M. F. Carré s'arrêta à l'ammoniaque, et voici les données sur lesquelles il s'appuya pour faire cette substitution. Nous les trouvons, ainsi exposées, dans son brevet du 24 août 1859 :

Quelques corps ayant la propriété d'absorber à froid des quantités considérables de gaz ou de vapeurs, et de les émettre lorsqu'on les chauffe, surtout dans le vide, cette propriété peut être appliquée à la production du froid et de la glace. Le chlorure d'argent, par exemple, absorbe à froid des quantités considérables de gaz ammoniac. Si, lorsqu'il est à peu près saturé, on le renferme dans l'une des branches fermées du tube recourbé en U renversé, qu'on le purge d'air en chauffant très légèrement, et qu'on soude ensuite l'autre branche : si on chauffe ensuite la branche contenant le mélange, en maintenant l'autre dans un bain d'eau froide, vers 40 ou 50°, presque tout le gaz ammoniac aura abandonné le chlorure d'argent et se sera condensé ou liquéfié dans la branche opposée à celle qui contient le mélange. Si alors on place celle-ci dans un vase cylindrique d'une très petite capacité, contenant de l'eau en même temps que la branche opposée est entourée d'un bain d'eau froide assez volumineux, la propriété absorbante du chlorure d'argent vaporisera promptement l'ammoniaque liquéfiée ; celle-ci, soutirant son calorique latent de vaporisation à l'eau qui entoure la branche, en congelera une partie. Il est bon que la partie horizontale du tube soit de plus petite dimension et assez allongée pour éviter le réchauffement dû à la conductibilité.

On peut opérer de même avec le chlorure de calcium vers 200 degrés, et le gaz ammoniac et l'eau, l'acide sulfurique monohydraté et l'eau, un hydrate de potasse ou de soude concentré au point approchant du monohydrate, etc., etc., en ayant soin de chauffer au point voulu, selon le mélange employé, pour volatiliser le liquide ou gaz de la solution. Avec le chlorure de calcium et le gaz ammoniac, il faudra chauffer environ à 100° ; avec le chlorure de calcium et l'eau, de 190 à 200° ; avec l'acide sulfurique et l'eau, de 300 à 310° ; avec une solution de gaz ammoniac dans l'eau, vers 150° ; avec un hydrate de potasse ou de soude, de 100 à 200°.

Parmi tous les gaz qui ont la propriété de se dissoudre à froid dans certains corps, et de les quitter dès qu'on les chauffe, le gaz ammoniac parut le plus convenable à M. Carré,

celui dont l'emploi était le plus facile et devait donner les meilleurs résultats, non seulement à cause de ses propriétés physiques, mais encore par son bas prix et la facilité que l'on a de se le procurer. Il construisit des machines à glace à affinité, qui ont été le point de départ de toutes les autres. La première machine à glace fut exposée à l'Exposition de Paris, en 1867, où elle attira vivement l'attention.

On construisit ensuite des machines à compression, à base d'ammoniaque, d'acide sulfureux, de chlorure de méthyle. Ces machines firent faire un grand pas à la fabrication de la glace artificielle et à la production du froid pour les emplois industriels. Ce sont ces machines que l'on a pu voir à l'Exposition de Paris, en 1889.

L'Exposition de Lyon sera dotée d'une nouveauté qui fera époque dans l'histoire des machines à froid, c'est la machine à acide carbonique qui y sera exposée. Cette machine permettra de se rendre compte comment on est arrivé, avec les dernières données de la Science, à la production simple, rapide et économique du froid, sans crainte d'aucun accident, d'aucune odeur, en tournant un simple robinet. Un enfant de quelques années peut, avec ces merveilleux engins, produire, en quelques heures, des blocs de glace énormes.

Dans un numéro prochain, nous donnerons la description de la machine à froid qui sera exposée à Lyon.

A.-M. VILLON,  
Ingénieur-Chimiste.

(A suivre).

## LE CONSEIL MUNICIPAL

ET LA

### *Monographie de la Soie.*

Le Conseil municipal vient de donner une nouvelle preuve de sa sollicitude pour notre Exposition, en accordant un crédit de 18.000 francs à l'une des expositions qui attireront le plus l'attention des visiteurs.

C'est de la *Monographie de la Soie en action* qu'il s'agit, et ce crédit de 18.000 francs sera affecté à l'installation des ateliers qui lui sont nécessaires.

Cet important subside vient à son heure et va permettre à ceux qui se sont mis résolument à la tête de cet intéressant projet, de mener en faveur de leur œuvre une nouvelle et décisive campagne.

## CHRONIQUE DES EXPOSITIONS

### Paris.

*Commission supérieure.* — Le décret du 9 septembre 1893 fixait à cent, non compris le bureau, les membres de la Commission supé-

rieure de l'Exposition universelle de 1900. Un décret du 18 novembre 1893 a porté ce chiffre à *cent vingt-trois*. Cette modification comporte notamment adjonction de 4 députés, de 7 présidents de chambres de commerce (Amiens, Nantes, Reims, Rouen, Saint-Etienne, Saint-Quentin, Toulouse) et de 2 représentants de la presse.

Aux termes du même décret, les directeurs généraux, les directeurs et le secrétaire général auront entrée dans la Commission avec voix consultative en ce qui concerne les affaires de leur service, s'ils n'en font partie à un autre titre.

Nous nous étonnons que le Président de la Chambre de Commerce de Lyon ne soit point compris parmi les 7. Il nous paraît qu'au point de vue commercial et industriel, Lyon vaut bien Toulouse, et qu'en tout cas, on aurait pu porter le nombre des membres de la commission supérieure de façon à y comprendre Lyon sans exclure personne.

\*\*

#### **Genève 1896.**

Le comité central de l'Exposition nationale suisse communique un appel dont voici les principaux passages :

« Une exposition nationale organisée sur les bases de celle de nos confédérés Zurichois, aura lieu à Genève en 1896.

« Pour la seconde fois, la Suisse va être appelée à dresser le bilan de ses forces économiques, artistiques et sociales. Il importe, en effet, qu'en présence des effets du protectionnisme, la Suisse apprenne à tirer un meilleur parti de ses propres ressources, perfectionne son outillage, améliore ses procédés et s'ingénie à produire elle-même les objets manufacturés dont elle a besoin.

« Le comité central chargé d'exécuter cette décision s'est mis immédiatement à l'œuvre. Il a élaboré le programme général et les règlements organiques, arrêté le plan financier, choisi le terrain nécessaire aux constructions, étudié les bases d'une large et intelligente publicité. »

Le capital-garantie, souscrit en quelques jours, a dépassé le chiffre demandé.

\*\*

#### **Les délégués Suisses**

A L'EXPOSITION DE CHICAGO.

Le gouvernement suisse a eu l'heureuse idée de réunir les divers délégués qu'il avait envoyés à l'exposition de Chicago, afin de leur permettre de se concerter sur la rédaction de leurs rapports et sur les divers moyens de faire profiter leurs nationaux des renseignements recueillis au cours de leur mission.

D'après le compte-rendu officiel, la conférence, réunie à Berne, le 20 novembre, s'est prononcée à l'unanimité pour la rédaction de rapports aussi courts, aussi concis que possible, mais contenant tous les renseignements et indications qui sont de nature à stimuler l'initiative des industriels suisses, ainsi que des autorités et des associations, pour arriver au même perfectionnement que les Américains. Par contre, les rapports ne devront pas contenir de relations de voyage ou de descriptions de localités et éviteront les longueurs et les détails inutiles. Les délégués se sont d'ailleurs offerts à fournir oralement ou par

écrit, dans la mesure du possible, aux personnes qui désireraient étudier plus à fond ou réaliser telle ou telle proposition qui aurait été faite, des informations plus détaillées et les directions nécessaires.

Les délégués se sont, en outre, donné la tâche d'organiser des conférences, illustrées, si possible, au moyen de dessins et modèles. Plusieurs délégués ont acheté à Chicago et ailleurs, au moyen des crédits qui leur ont été accordés par les autorités et les institutions particulières, des modèles, outils, machines, appareils, etc., destinés aux collections. A cet égard, on a exprimé le désir que ces acquisitions fussent, autant que faire se peut, montrées et expliquées à un nombreux public, et que ces objets, dont l'achat avait pour but de stimuler l'industrie, ne demeurent pas enfouis comme souvenirs de l'exposition de Chicago dans des collections et des musées peu visités.

\*\*

#### **Exposition Internationale Industrielle de Londres.**

Nous apprenons avec plaisir qu'un de nos compatriotes, M. Monavon, pharmacien à Lyon, 10, rue Trion, vient d'obtenir à l'Exposition internationale industrielle de Londres la croix insigne, un grand diplôme d'honneur et une médaille d'or, pour les perfectionnements apportés et les services rendus à la pharmacie. M. Monavon était hors concours, membre du jury pour ses préparations à base de kola Monavon.

\*\*

#### **Nijni Novgorod 1896.**

On nous écrit de Nijni que le gouverneur pousse activement le projet d'une exposition, et qu'à un premier crédit général de 20 millions, il vient d'ajouter un nouveau crédit de 8 millions, spécialement affecté aux constructions. En dehors de l'espace primitivement choisi et d'un emplacement complémentaire de 120 hectares qu'on vient de désigner, l'exposition projetée occupera les terrasses qui s'échelonnent entre Nijni et les bords du Volga (inférieur à la ville de 150 mètres) et même les jardins du Krenelin qui, aujourd'hui habité par le gouverneur, sera aménagé, en 1896, pour la résidence de la famille impériale.

Le général Baranoff, qui a eu l'occasion de prendre part à l'Exposition Internationale de Vienne en 1873, comme chef de section de la marine russe, paraît décidé à donner le plus grand éclat à l'exposition. Il doit participer en ce moment aux travaux du comité central de l'Exposition réuni à Saint-Pétersbourg et présidé par M. Witte, ministre des finances.

D'une autre source, on dit : il paraît que les préparatifs de l'exposition projetée à Nijni pour 1896 se poursuivent activement et que le gouverneur et la municipalité seraient disposés à soutenir et même à subventionner les entreprises qui pourraient contribuer au succès de l'Exposition.

On ajoute que des Français, notamment, seraient sûrs d'être encouragés, s'ils voulaient organiser, en vue de l'exposition, un service de voitures de places, installer des hôtels pour les visiteurs, des restaurants, des cafés, etc.

On voit, par ces deux extraits de journaux russes, quelle importance aura l'exposition de Nijni Novgorod.

Due à l'initiative du Czar, poursuivie par son représentant direct à Nijni, appuyée par le ministre des finances, elle se révèle comme devant être une manifestation commerciale et industrielle d'une haute portée. Rien n'est négligé pour lui donner de l'éclat.

Deux comités directeurs sont formés : l'un central, l'autre local, avec MM. de Karanoff et Kawolewski, comme présidents et, avant même que les plans définitifs soient adoptés, avant que les premières assises des constructions soient posées, le Ministre des finances met à la disposition de ces comités, pour l'achat de terrains et les travaux préliminaires, une somme de 28 millions. — Comme nous sommes moins bien partagés, à Lyon !

Les sacrifices consentis par le gouvernement russe seraient déjà une cause de succès, mais il en est une autre de pareille importance : Nijni est le centre essentiellement commerçant d'un gouvernement qui ne compte pas moins de 1.500.000 habitants ; dans cette région, des industries florissantes et multiples contribueront aussi, pour une très large part, au triomphe de l'œuvre considérable à laquelle le gouvernement impérial voudra ses efforts.

On compte beaucoup, là-bas, sur une brillante participation de la France à cette fête du travail, et nous croyons que cet espoir ne sera pas déçu. Les sympathies qui réunissent deux pays ne sont vraiment efficaces que lorsque des relations commerciales étroites les ont liés d'une façon plus intime. Du reste, on offre aux Français des avantages spéciaux, puisque les Comités ont décidé d'encourager tout spécialement ceux de nos compatriotes qui voudraient organiser à Nijni différents services publics : voitures, hôtels, restaurants, cafés, etc.

Nos commerçants ne laisseront pas passer cette occasion de se créer de nouveaux débouchés et d'augmenter ainsi le chiffre de leurs affaires.



## **QUESTIONS LYONNAISES**

Un des problèmes dont la solution est une de celles qui se lient le plus intimement à l'avenir industriel et économique de notre ville, est celui de la dérivation du Rhône en amont de Lyon. Cette dérivation, dont on a beaucoup parlé, est destinée à produire une chute d'eau, à Cusset-Villeurbanne, suffisante pour donner une somme d'énergie électrique égale à 12.000 chevaux vapeur. Des articles spéciaux ont fait ressortir les avantages énormes qui résultent pour l'industrie lyonnaise de la divisibilité et de l'emploi de cette force. Il est peut-être intéressant, pour les lecteurs du *Lyon-Exposition*, de leur faire connaître, en quelques lignes, la situation actuelle de cette affaire, qu'une malveillance intéressée avait audacieusement qualifiée de Panama lyonnais.

La Société lyonnaise des Forces motrices du Rhône, concessionnaire de la dérivation du Rhône à Jonage, a été obligée de revenir devant les Chambres, pour y faire approuver une modification à un article de ses statuts. Malgré

une campagne de presse des plus violentes, la dernière Chambre a voté la modification proposée et a consacré le décret d'utilité publique qui avait été attribué à la société concessionnaire.

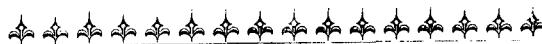
Le Sénat, saisi à son tour du projet, fut obligé de se séparer lors de la dernière session, sans avoir pu statuer. Dès sa rentrée, il nommait une commission pour examiner les propositions qui lui étaient soumises et dresser un rapport détaillé. A la première lecture, le rapport a été adopté à l'unanimité, et dans quelques jours le Sénat aura statué définitivement. Peut-être à l'heure où paraîtront ces lignes les conclusions du rapporteur seront-elles adoptées.

La société des Forces motrices du Rhône, débarrassée des formalités administratives, pourra alors se mettre à l'œuvre, les expropriations se feront cet hiver, et le printemps de l'année 1894 verra le commencement de cette œuvre grandiose. Les travaux de creusement, terrassement et construction, dureront 4 ans, pendant lesquels un nombre considérable d'ouvriers trouveront là près de 12 millions de salaires qui assureront leur existence. On critique beaucoup les grandes entreprises, on les charge de tous les péchés d'Israël, et cependant à de certaines époques, en présence du chômage qui frappait les classes laborieuses de notre ville, on fut bien obligé d'ouvrir des chantiers qui assurèrent l'existence de milliers d'ouvriers. Les vieux Lyonnais se rappellent encore la Tête d'Or de 1856.

La misère, cette année-là, était terrible, il fallait trouver le moyen de fournir à ces milliers de déshérités ce qu'ils demandaient : du pain, du travail ? On eut l'idée géniale d'utiliser ces bras à créer le parc de la Tête d'Or actuel, qui va fournir un si merveilleux cadre à notre Exposition lyonnaise. L'on vit alors ces marais, qui semblaient être le réceptacle de tous les miasmes qui empestaient Lyon, se combler et se niveler comme par enchantement, et se couvrir d'une végétation luxuriante qui fait aujourd'hui, de ce coin qui paraissait si pauvre, un véritable Eden.

Cette question si intéressante des salaires pour nos ouvriers n'est pas la seule afférente au canal de Jonage, il y en a d'autres qui touchent directement à l'avenir économique de notre ville.

A. R.



## SEMAINE THÉATRALE

Deux spectacles importants, cette semaine : la Fête de la Chanson et la reprise des *Huguenots*.

La Fête de la Chanson a merveilleusement réussi.

Boudouresque y a créé *La Terre*, une œuvre inédite de Camille Roy et Eugène Arnaud, belle par la poésie, belle par la musique et que l'incomparable talent de Boudouresque a animée d'un souffle puissant et émouvant ; le grand artiste a également chanté *Les Bœufs*, la *Barque volée* et la *Marseillaise*, au milieu

d'applaudissements sans nombre et de rappels multiples.

Mme Fiérens a chanté l'air de la *Reine de Saba* avec une ampleur magistrale ; M. Lafarge a remporté un légitime succès dans une œuvre délicieuse de Mlle Chaminade, *Par le Sentier*, une remarquable composition de Th. Dubois, et dans le *Trio de Jérusalem*, qu'il a excellentement conduit ; M. Sentein avait mis sa belle voix au service de *Fournaise*, de Darcier, et de la *Blessure*, de Pierre Dupont, deux œuvres qu'on lui a très justement bissées.

Le chansonnier Ernest Chebroux se taille un succès très vif dans des œuvres très finement ciselées, et le poète Octave Pradels conquiert tous les suffrages avec une suite brillante de monologues ou poèmes extrêmement spirituels.

*L'Harmonie municipale* formait un cadre à ce brillant tableau.

\*\*

*Les Huguenots* ont valu un gros succès à Mme Fiérens, toujours très remarquable dans *Valentine*, et à M. Boudouresque, qui a chanté avec sa voix merveilleuse et son talent incomparable le rôle de Marcel. M. Affre a eu d'excellents moments dans les passages de douceur, mais il n'a pu donner avec l'éclat désiré les quelques notes extrêmes de la partition. Mme Candelon faisait une reine assez correcte et Mlle Lyven chantait élégamment la *Cavatine du Page*.

Le public était venu en foule à cette représentation, qui sera certainement la plus fructueuse de la saison.

## ARBRE DE NOËL DES Alsaciens-Lorrains

Le Conseil d'Administration de l'*Association Alsacienne-Lorraine de Lyon* a décidé que la fête dite de l'*Arbre de Noël* sera célébrée, cette année comme d'habitude, avec le gracieux concours des dames patronnesses de l'œuvre.

Près de 500 enfants originaires des provinces que la guerre a arrachées à la France recevront, à cette occasion, les cadeaux que leur destine la charité unie au patriotisme.

Les dames patronnesses et le Conseil comptent sur la générosité traditionnelle des Lyonnais pour se procurer les cadeaux destinés aux enfants et pour couvrir les frais occasionnés par la fête. Plus la recette sera abondante et plus la part des déshérités sera considérable. Les offrandes de toute nature (vêtements, livres, jouets, etc.), seront accueillis avec reconnaissance ; mais les dons en *argent* offrent le double avantage d'être toujours utilisables et de faciliter le travail de la répartition aux dames patronnesses en leur laissant le choix des achats.

Des cartes d'entrée à la fête seront délivrées aux donateurs.

La distribution des dons aux enfants sera précédée d'un concert, et le sapin traditionnel rayonnera sur l'assemblée les feux de ses innombrables lumières.

Nous croyons savoir qu'une disposition nouvelle du local permettra d'accroître notamment le nombre des bonnes places.

Prière d'envoyer, sans retard et en abondance, des offrandes aux dames patronnesses, savoir :

MM<sup>es</sup>

DIEDRICH, q. des Brotteaux, 11.

EDEL, B. du Nord, 65.  
FERRIOT, r. du Garet, 16.  
FRANCK, r. St-Dominique, 5.  
GAISMAN, q. de Retz, 3.  
GLOXIN, grande rue St-Clair, 116.  
GRUBER, q. des Brotteaux, 14.  
HEILMANN, r. Pierre-Corneille, 9.  
HOFFHERR Fr., C. du Midi, 33.  
HOUBER, cours Lafayette, 13.  
LAGUERRE, r. des Remparts-d'Ainay, 29.  
DE LOBSTEIN, place Raspail, 10.  
MESNAYE, rue Confort, 19.  
MONOYER, cours de la Liberté, 1.  
SPITZ, rue de la Barre, maison du télégraphe.  
ULMER, rue du Plâtre, 4.  
ULMO, Jules, rue des Archers, 7.  
VALLET, avenue de Saxe, 316.  
WEITZ, cours du Midi, 17.

Les dons seront aussi reçus chez Mme Charles Umdenstock, brasserie Georges, cours du Midi 30. Chez Mme Emile Umdenstock, brasserie du Parc. Chez M. Mathieu Umdenstock, brasserie de la rue Thomassin, et chez le concierge de la Bourse.

## TRAVAUX EN BATIMENTS

### P. BOIRON

Entrepreneur de Peinture, Plâtrerie, Enseignes Décors.

COLLAGE DE PAPIERS MARBRE ET FAUX BOIS

3, Grande rue de la Croix-Rousse, 3

LYON



### F. BONNET-BOBILLON

28, Cours Lafayette, 28

LYON

FABRIQUE GÉNÉRALE  
DE SAVONS  
**CHEMISES BOUTONS**  
Système breveté S. G. D. G., France et Etranger.

## VOS MOUSTACHES TOMBENT-ELLES ?

Voulez-vous éviter les dangers de l'emploi du fer à friser !

Employez la **CZARINE**

Ce produit, dont le parfum est très subtil, est en vente chez M. SANLAVILLE, coiffeur-parfumeur, 25, place de la Comédie, LYON.

## OFFICE DES BREVETS D'INVENTION

Français et Etrangers

(Ancien cabinet J. FEUILLAT, fondé en 1849)

Dessins, Dépôts, Marques de Fabrique

**P. BROCARD**, Ingénieur, Expert près les Tribunaux  
34, rue Ferrandière, LYON

## REPRÉSENTATION A L'EXPOSITION

## GRANDE MAISON DE FOURNITURES

MESDAMES, n'achetez rien sans  
aller visiter la Maison

Fabrique de Chapeaux paille et feutre, Formes, Fleurs, Rubans, Soieries, velours, Dentelles et Nouveautés pour Modes, Toiles de Voiron et du Nord, Service de Table, Cretonnes, Calicots, Cotonnes, Mousselines, Piqués, Rideaux, Broderies, Confections diverses, Lingerie, Jerseys, Flanelles, Chemises blanches et couleurs, Vêtements de travail, Bonneterie coton et laine, Gilets de chasse, Draperies et Lainages, Spécialité de Mérinos, Tissus deuil, Fourrures, Passermetries, Corsets, Ganterie, Boutons, Parapluies, Réparations de Chapeaux et Plumes, etc., Laines à Matelas, Crins, Plumes, Duvets, Toiles pour literie. — (Par les Tramways de Bron, Montchat, Villeurbanne, par Bellecour et les Cordeliers.)

SOCIÉTÉ ANONYME DES PLAQUES ET PAPIERS PHOTOGRAPHIQUES

A. LUMIÈRE &amp; SES FILS.

Grand Prix, Exposition universelle de Paris 1889. — Capital : 3.000.000 de francs.

Usines à vapeur : Cours Gambetta et rue St-Victor  
(Monplaisir-Lyon)

## PRIX DES PLAQUES

9×12	9×18	11×15	12×16	13×18	12×20	15×21	15×22
3 fr.	4 fr.	4 fr.	4.20	4.50	5 fr.	6.75	7 fr.
18×24	21×27	24×30	27×33	30×40	40×50	50×60	
10 fr.	14 fr.	18 fr.	22 fr.	32 fr.	55 fr.	80 fr.	

PLAQUES ORTHOCROMATIQUES

PAPIER au CITRATE d'ARGENT  
pour l'obtention d'épreuves positives  
par NOIRCISSEMENT DIRECT

DÉVELOPPEURS

DIAMODOPHÉNOL  
SULFITES DE SOUDE  
Anhydride et cristallisé.  
PARAMIDOPHÉNOL

Dépôt chez tous les principaux Marchands de Fournitures photographiques.

CONSTRUCTION DE VOITURES DE LUXE, DE COMMERCE, TRAMWAYS ET WAGONS  
DE CHEMIN DE FER. — MAISON FONDÉE EN 1857.GUILLEMET + Membre du Jury. Hors-concours  
à plusieurs Expositions.15 Premiers Prix, — Grandes Croix de mérite. — Grands Prix. — 5 Diplômes d'honneur. — 8 grandes Médailles d'or ou de 1<sup>re</sup> classe.

LYON, 32-34, rue de Marseille, 32-34, LYON

Fournisseur des principales compagnies de Tramways, Omnibus, Chemins de fer, Petites voitures, etc., etc.



## La Source Cachée

Se vend en bonbonnes de 10 et 25 litres, au

Dépôt central d'ÉVIAN,

4, place des Célestins, et 2, rue des Archers,

LYON.

## PETITES AFFICHES

Lyonnaises et Départementales

Journal d'Annonces judiciaires, légales, financières et de  
Publicité générale

PARAÎSSANT LES MARDIS ET VENDREDIS

ADMINISTRATION : 16, place Bellecour, 16, LYON.

Abonnements | Lyon et Départements limitrophes..... 7 fr. 50.  
Autres Départements..... 9 fr.

-- Le N° 10 Centimes --

## OFFICE LYONNAIS DES EXPOSANTS

Aggréé par le Concessionnaire général  
Directeur : A. CAUDRON

## 79, Rue de la République, 79

Se charge, à des prix modérés et à *forfait*, de la représentation générale des commerçants et industriels à l'Exposition de Lyon, et de toutes les demandes relatives à leur participation à l'Exposition.

L'OFFICE LYONNAIS se charge également de la représentation des exposants vis-à-vis du Jury.

Dans les traités à *forfait*, sont comprises la prise et la remise en gare des objets à exposer.

Trévoux. — Imprimerie J. JEANNIN (Succursale à Châtillon-sur-Chalaronne).

## MANUFACTURE D'APPAREILS

Pour le GAZ et L'ÉLECTRICITÉ

Éclairage, Chauffage, Cuisine et Industries

## BUGNOD &amp; GARNIER

LYON, — Rue Vaubecour, 40, — LYON

Magasin d'exposition, place des Terreaux, 29

INSTALLATIONS DE SALLES DE BAINS AU GAZ

Depuis 250 francs.

CABINETS DE TOILETTE A DES PRIX MODÉRÉS

Seuls dépositaires pour Lyon et la région des LAMPES GAZO-MULTIPLEX.

## J. DELACQUIS

CONSTRUCTION MÉCANIQUE (Breveté S. G. D. G.)

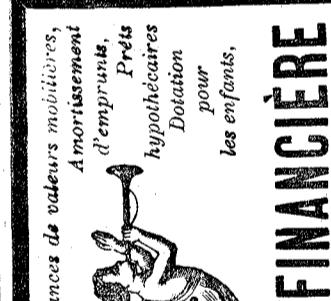
3, rue du Château, 3 (près le cours Gambetta), LYON

18 MÉDAILLES OR ET ARGENT

Fournisseur de l'Etat et des Hospices civils

Matériels complets pour entrepreneurs : BÉTONNIÈRES circulaires à grand travail, nouveau système Br. S. G. D. G.; pour béton, chaux, ciment et mâchefer. — Echelles d'engins, treuils, broyeurs à mortier, voies portatives, wagonnets, monte-charges, locomobiles, etc.; charpentes en fer et fonte, réservoirs en tôle. — Spécialités de pompes à manège pour l'arrosage, pompes à main de tous systèmes et de toutes profondeurs. — Presse, au pressoir à vis ou hydrauliques, pour l'agriculture ou l'industrie.

TRAUX ET INSTALLATION D'USINES DE TOUT GENRE.



## FINANCIÈRE

Société mutuelle d'assurances pour la Reconstitution des Capitaux

sous LE CONTRÔLE DE L'ÉTAT

LYON — 32, rue de l'Hôtel-de-Ville, 32 — LYON

NOTA. — Par une combinaison spéciale, toute personne peut, moyennant un versement unique de mille francs, s'assurer à elle et aux siens un capital de cinquante mille francs, et par un versement unique de deux mille francs, s'assurer cent mille francs.

VERSÉMENTS MENSUELS ou versement unique comptant P. 60 mois	Donne droit à un capital de 5 pol.	Et assure	
		25 fr.	500 fr.
1 fr.	1 fr.	500 ;	1.000 ;
1 ;	2 ;	500 ;	1.000 ;
5 ;	10 ;	500 ;	1.000 ;
25 ;	60 ;	500 ;	1.000 ;
50 ;	100 ;	500 ;	1.000 ;
100 ;	200 ;	5.000 ;	10.000 ;

## PRÉVOYANCE

Société mutuelle d'assurances pour la vie

à LA

vieillesse,

LYON

Le Gérant : A. RIBAUD.